

Le câble va tirer sa révérence

INTERNET | Dépassée par la fibre et les réseaux mobiles, cette technologie de connexion concerne encore quelque 400 000 abonnés, majoritairement franciliens.

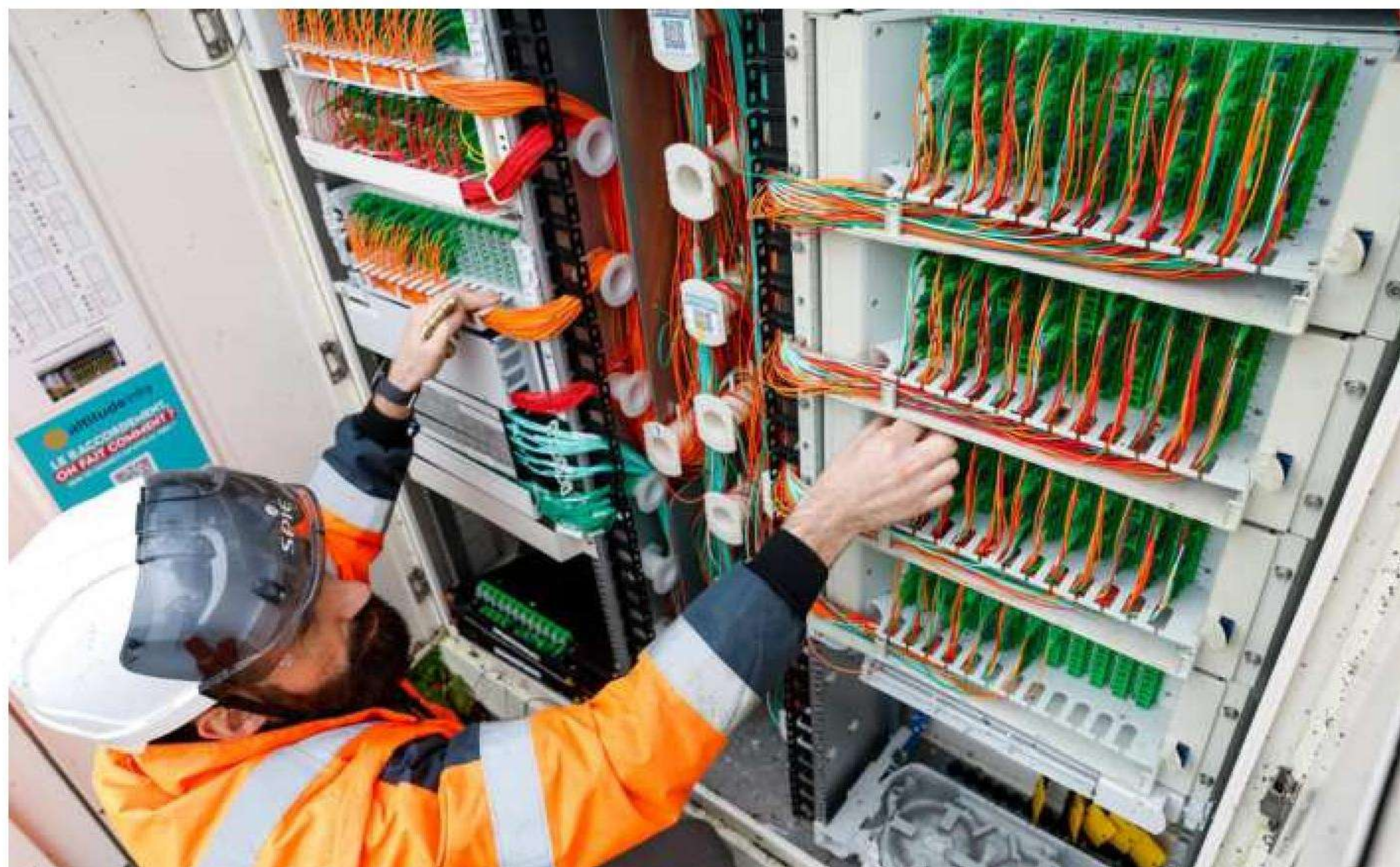
Aymeric Renou

ATTENTION, ça va couper ! L'annonce est arrivée par courrier postal cet été. Les destinataires ? Plusieurs dizaines de milliers d'abonnés qui reçoivent la télévision et Internet via le câble parmi les quelque 400 000, en France métropolitaine, en Guadeloupe et en Martinique, de ces « derniers Mohicans » qui restent attachés à une technologie désormais obsole. Pour beaucoup d'entre eux, le couperet tombera le 31 décembre.

Les missives sont signées SFR, le seul opérateur qui, depuis le rachat de Numericable (lui-même issu de la fusion d'UPC et de Noos) en 2014, exploite encore commercialement les offres passant par un réseau câblé coaxial capable de transporter à la fois du son, des images et des données numériques à un haut débit constant. Dans son courrier, SFR justifie sa décision en expliquant y être « contraint » par la « restructuration de ce réseau ».

Un réseau devenu lourd à entretenir

« Les abonnés au câble représentent une partie marginale des plus de six millions d'abonnés à notre réseau fixe », explique un porte-parole de SFR. Une clientèle « en forte décroissance chaque mois, ce qui rend l'impact minime avec la migration naturelle vers la fibre ».



Après l'ADSL, voici la mort annoncée du réseau câblé. Les abonnés ont jusqu'au 31 décembre pour migrer vers la fibre optique. (Illustration)

Cette mort annoncée ressemble comme deux gouttes d'eau à celle de l'ADSL, l'Internet haut débit délivré par les réseaux téléphoniques en cuivre, lui aussi promis à une fin progressive programmée entre janvier 2026 et janvier 2028 selon les communes. Le rythme de coupure va suivre un tempo similaire pour le câble.

Pour l'exploitant, il s'agit de se débarrasser de réseaux qui, techniquement, n'ont plus grand intérêt mais dont l'entretien représente une charge financière. Cela n'a pas toujours été le cas puisque le câble, à partir du milieu des années 1990, était l'un des moyens les plus qualitatifs de recevoir un bouquet de chaî-

nes bien plus riche que celui fourni par voie hertzienne. Quelques années plus tard, l'offre télévisée s'est adjoint la possibilité de se connecter à un Internet très stable et à haut débit, bien plus performant que celui voyageant sur les fils de cuivre du téléphone.

Environ 20 € de plus à prévoir par mois

La concurrence s'est pourtant vite imposée. Par satellite d'abord pour la télévision, via l'ADSL pour Internet, puis par la fibre optique, le moyen qui s'impose désormais en France pour l'Internet fixe avec, selon les derniers chiffres communiqués par l'Arcep, 25,1 millions d'abonnements, soit 77 % du nombre total.

Les « câblés » ont déjà massivement et volontairement – à raison de 100 000 transferts depuis le début de cette année – migré vers la fibre, une technologie qui permet d'obtenir des débits Internet bien plus importants, jusqu'à plusieurs gigabits par seconde pour les plus performants, contre seulement quelques dizaines de mégabits pour le câble.

La bascule du 31 décembre concerne les seuls abonnés particuliers (les offres groupées fournies par les copropriétés ne sont pour l'instant pas visées), habitants de grandes villes dont une majorité à Paris et en Île-de-France (à Clichy et Neuilly dans les Hauts-de-Seine, à Vincennes ou à Nogent-sur-Marne dans

le Val-de-Marne, par exemple), ayant la possibilité technique d'être raccordés à la fibre.

Ils devront alors changer de matériel, faire appel à un technicien pour installer de nouvelles prises à domicile... et mettre un peu plus la main au portefeuille pour profiter à la fois d'un bouquet de chaînes de télévision et d'un accès à Internet. Selon les abonnements, le surcoût pourrait représenter une vingtaine d'euros en moyenne. Que ce soit en restant chez SFR ou en faisant jouer la concurrence et en se tournant vers un autre opérateur (Orange, Bouygues ou Free).

La box 5G, nouvelle alternative

À moins qu'ils n'optent pour une autre possibilité : passer à une box Internet sans fil exploitant la technologie 4G ou 5G. Plus besoin dans ce cas d'intervention d'un technicien, ces offres passant par une box Internet se connectant directement au réseau de téléphonie mobile comme le fait un smartphone équipé d'une carte SIM.

Cette nouvelle façon d'accéder au Net à la maison séduit de plus en plus. Selon les chiffres de l'Arcep, près de 100 000 abonnements supplémentaires ont été souscrits entre le premier trimestre 2024 et le premier trimestre 2025, pour atteindre 530 000 abonnés en mars dernier. Davantage donc que celles et ceux qui restent branchés au câble !